



# Baromètre socio-économique

Bruxelles face à la crise sanitaire

---

Alessandro Grumelli ■ Mai 2022

# **PARTIE 3: UN LOGEMENT DE PLUS EN PLUS INACCESSIBLE**

**Bruxelles est confrontée depuis une longue période à une crise de l'accès au logement accessible** générée par un coût et une **croissance des prix du logement trop importante par rapport au niveau moyen des salaires et allocations sociales, en particulier pour les plus petits surfaces**. Une partie importante et croissante de la population bruxelloise rencontre aujourd'hui une difficulté majeure pour se loger de façon décente.

**Ce phénomène est reconnu par les pouvoirs publics**. Le « Plan d'urgence pour le logement » adopté par le Gouvernement bruxellois en 2021 a ainsi rappelé que « 40 % des ménages bruxellois les moins nantis n'ont accès qu'à 10 % du marché locatif. Un ménage bruxellois qui gagne entre 1.500 et 2.000 € par mois aura accès à moins de 13 % du parc locatif total », que la part du budget des ménages consacrée aux loyers connaît une forte augmentation, que 50.000 ménages figure sur la liste d'attente du logement social et que 50 % des ménages bruxellois sont dans les conditions pour obtenir un tel logement.

La crise de l'accessibilité du logement se manifeste par de nombreux indicateurs. Environ 25 % des ménages bruxellois déclarent vivre dans un logement « inadéquat » (présentant des fuites de toiture, des problèmes d'humidité ou de pourriture dans les châssis ou les sols). 26 % des Bruxellois déclarent vivre dans un logement surpeuplé, un taux beaucoup plus élevé que dans les autres Régions du pays.

**DE 2010 À 2020, LE LOYER MOYEN À BRUXELLES A AUGMENTÉ DE 83%**

**LE REVENU MOYEN D'UN TRAVAILLEUR A AUGMENTÉ DE 29 % ET CELUI D'UN CHÔMEUR DE 9 %**

---

*Source schéma : Enquête sur les forces de travail*

## LES EFFETS NÉFASTES DE LA CRISE DU LOGEMENT ACCESSIBLE

L'indisponibilité d'un logement adapté engendre des conséquences et risques divers pour une Région comme la nôtre. Selon les études économiques, la hausse des prix immobiliers creuse les inégalités entre régions, en rendent certaines inaccessibles à certains ménages. **Les travailleurs sont contraints de s'éloigner**, ce qui **accroît les déplacements, la congestion et les dépenses et publiques privées de transport, ainsi que les pénuries de main-d'œuvre**. En Région bruxelloise, l'exode urbain de la classe moyenne et des catégories populaires, confirmé par des études<sup>60</sup>, atteste de ce phénomène.

La hausse des prix favorise également les ménages âgés, qui perçoivent des **prix élevés payés par des jeunes ménages en début de carrière, les empêchant d'investir dans l'éducation et le bien-être de leurs enfants**. Elle incite à faire des **investissements périlleux** en cas de bulle spéculative, et **pèse sur la compétitivité** en cas d'indexation des salaires<sup>61</sup>. Les chercheurs concluent dès lors que « de nombreux arguments plaident donc en faveur d'une politique publique visant à modérer la hausse, voire inverser la courbe des prix immobiliers »<sup>62</sup>.

L'inaccessibilité du logement constitue également une **atteinte aux droits fondamentaux**, car il ne peut y avoir de vie conforme à la dignité humaine sans logement décent et adapté à la composition du ménage. Un logement insalubre ou surpeuplé entraîne de graves conséquences sur la santé physique et mentale et sur les violences intrafamiliales. La disponibilité de pièces où s'isoler est corrélée avec la réussite scolaire des enfants. En Belgique, l'article 23 de la Constitution garantit dès lors un « droit au logement décent » qui est censé aiguiller les politiques publiques en la matière.

## Les causes de la crise du logement accessible

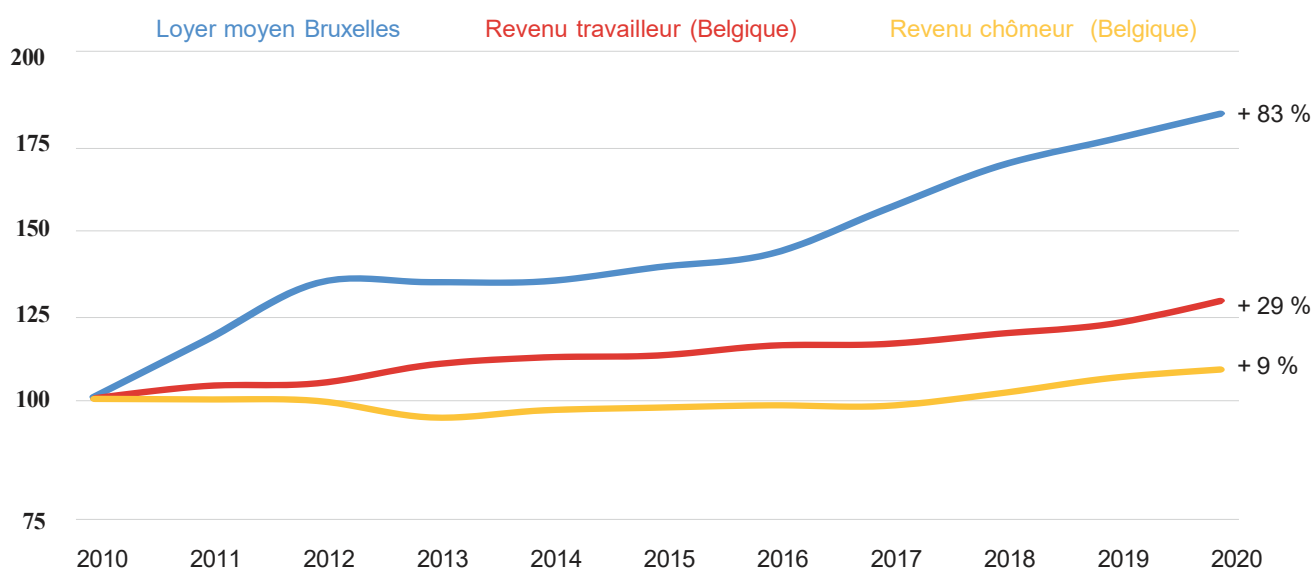
**Bruxelles connaît depuis 25 ans une importante croissance démographique**. La demande de logements est donc en augmentation. L'offre de logements de luxe a certes augmenté, mais reste inaccessible à une grande majorité de ménages, tandis que le nombre de **logements sociaux a quasiment stagné** au cours des dernières décennies en Région bruxelloise et ne dépasse pas les 40.000 unités.

Ce déséquilibre entre offre insuffisante et une demande excédentaire de logements génère une **pression à la hausse sur le prix des logements**, aggravée par les politiques de gentrification et l'arrivée de capitaux sur le marché immobilier suite à la diminution des rendements boursiers.

**Les prix du logement étant libres** tant sur le marché acquisitif que sur le marché locatif (à la seule exception des hausses de loyer au cours d'un même bail), la pression à la hausse a donc pu se concrétiser. Cette croissance des prix a été non seulement **largement supérieure à l'inflation, mais également à l'évolution des revenus moyens**.

A Bruxelles, au cours de la dernière décennie, **le loyer moyen est passé de 440 € à 803 €, soit une croissance de 83 % au total et de 6,3 % par an**<sup>63</sup>. Au cours de la même période, le revenu moyen d'un travailleur s'est accru de 2,6 % par an et celui d'un chômeur 0,8 % par an. Le loyer moyen à Bruxelles a donc progressé presque 2,5 fois plus rapidement que le revenu moyen des travailleurs et presque huit fois plus rapidement que celui des chômeurs.

### Revenus et loyers



60. Sarah DE LAET, « Les classes populaires aussi quittent Bruxelles. Une analyse de la périurbanisation des populations à bas revenus », Brussels Studies, Collection générale, n° 121, mis en ligne le 12 mars 2018

61. Alain TRANNOY et Etienne WASMER, Comment modérer les prix de l'immobilier ? Notes du conseil d'analyse économique, Conseil d'analyse économique, 2013, pp. 1-12.

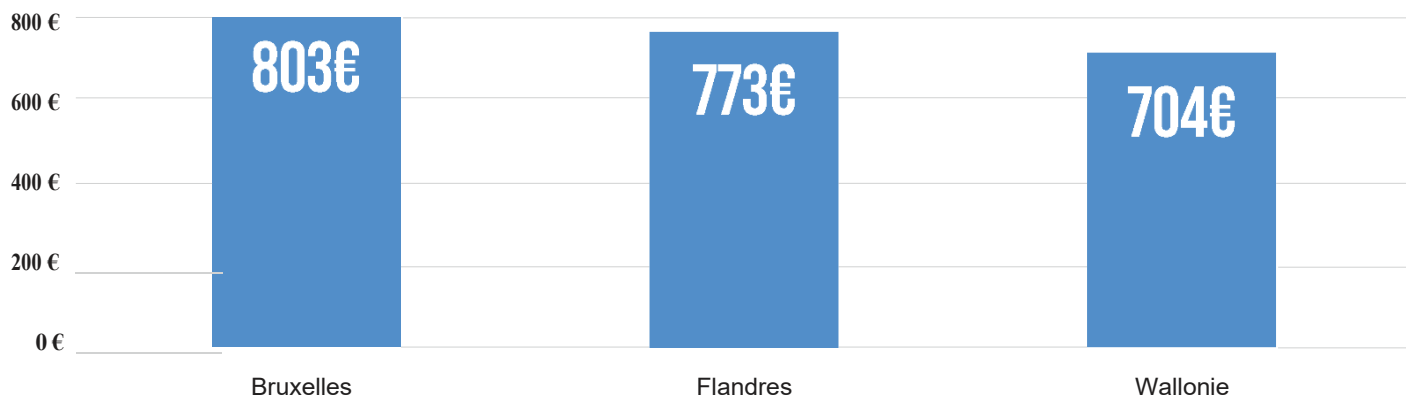
62. Idem

63. Enquête sur le budget des ménages et calculs propres.

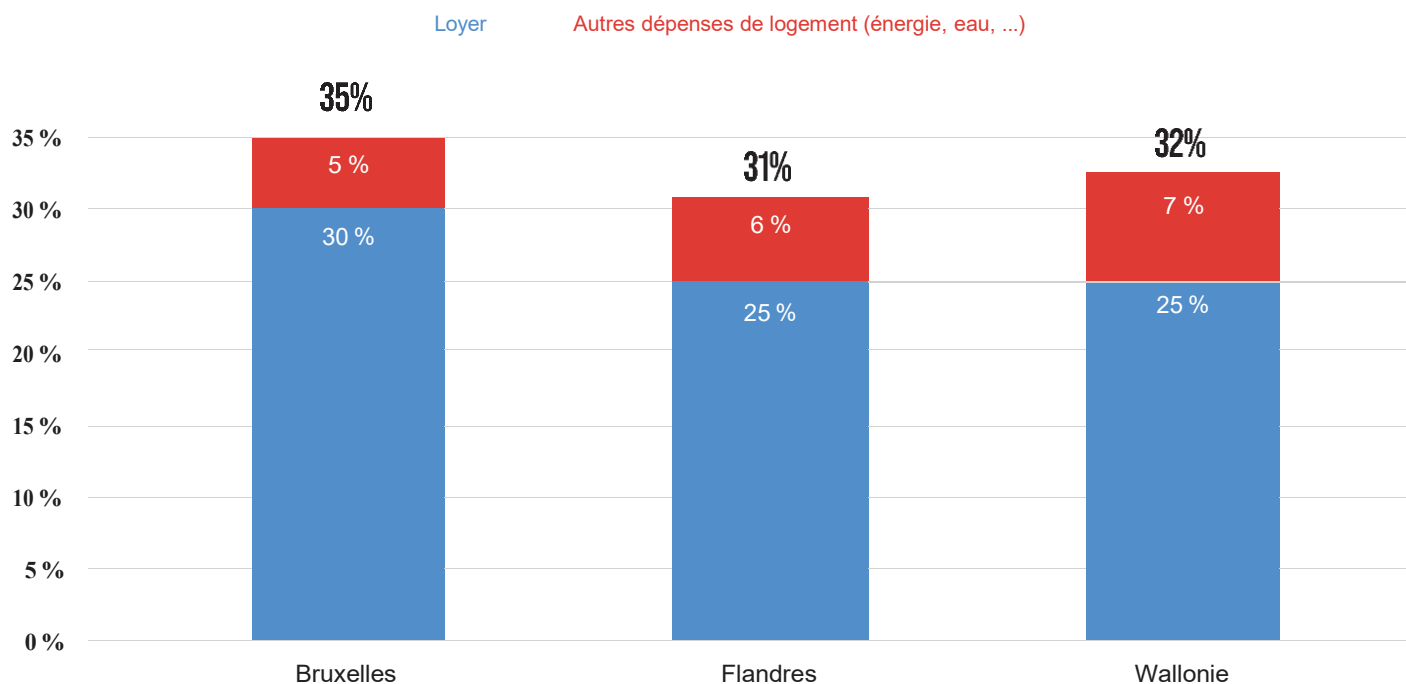
Ce loyer moyen de 803 € intègre les loyers des logements occupés depuis plusieurs années, et est donc inférieur aux loyers demandés pour des logements actuellement mis en location<sup>64</sup>.

Les loyers sont en moyenne plus élevés à Bruxelles que dans le reste du pays<sup>65</sup>, et représentent une part plus élevée du budget des ménages :

### Loyer moyen selon la Région - 2020



### Part du budget consacré au logement selon la Région - 2020



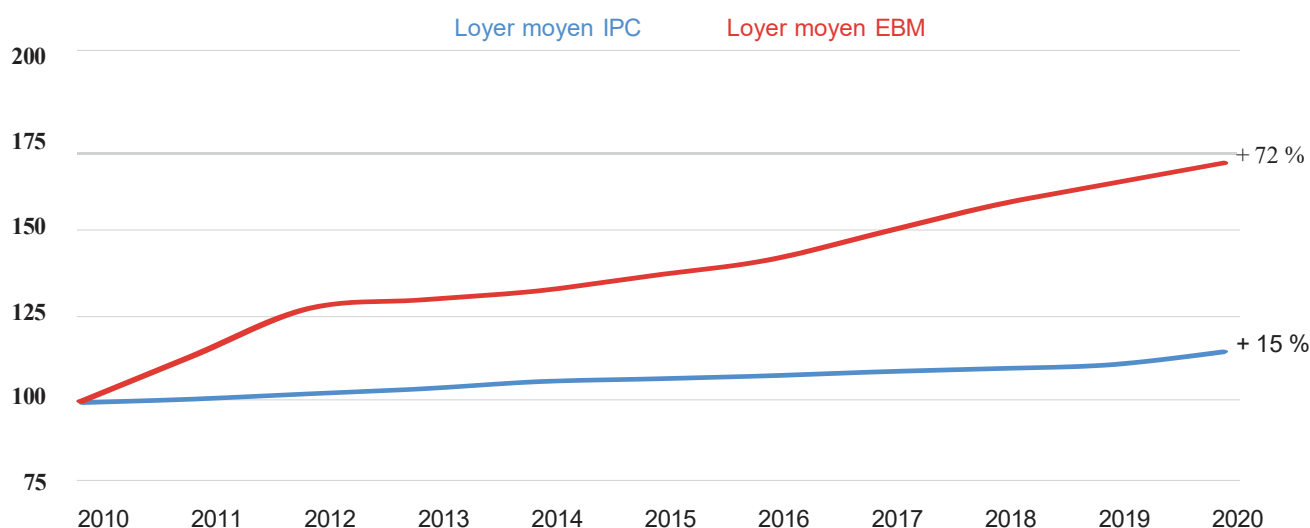
Les prix de vente sont également plus élevés en Région bruxelloise et en forte augmentation au cours de la période récente<sup>66</sup>.

64. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2020). Baromètre social 2020, p. 108.

65. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2020). Baromètre social 2020, p. 108 sur base de Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, Le marché locatif sous la loupe. Mesurer les loyers dans les communes belges et wallonnes, Regards Statistiques n°2, 2018

66. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2020). Baromètre social 2020, p. 112 ; Banque Nationale de Belgique, Rapport présenté par le Gouverneur au nom du Conseil de Régence, 2021, p. 31 : « l'impulsion des crédits hypothécaires, les crédits aux ménages ont à nouveau suivi une évolution très dynamique, enregistrant une croissance annuelle supérieure à 5 % au second semestre de 2021. Celle-ci s'est accompagnée d'une accélération significative de la progression des prix des logements, qui a atteint près de 10 % au troisième trimestre. Les logements sont devenus plus chers en dépit d'une nouvelle expansion du parc immobilier, qui, si on rapporte le nombre de logements au nombre de ménages en Belgique, a affiché son niveau le plus élevé depuis au moins trente ans. »

## Loyers selon Enquête sur le budget des ménages et Indice des prix à la consommation



L'inflation étant calculée en faisant abstraction des prix du logement<sup>67</sup>, l'évolution des prix de l'immobilier ne se reflète pas dans l'indexation des salaires et allocations sociales, alors que les salaires sont quasiment bloqués en application de la loi de 1996 sur la sauvegarde de la compétitivité. La combinaison de ces divers facteurs a ouvert la voie à la divergence majeure entre les prix de de l'immobilier d'un côté et des salaires et allocations sociales de l'autre. Il s'en est suivi une augmentation substantielle de la part du budget des ménages affectée au loyer.

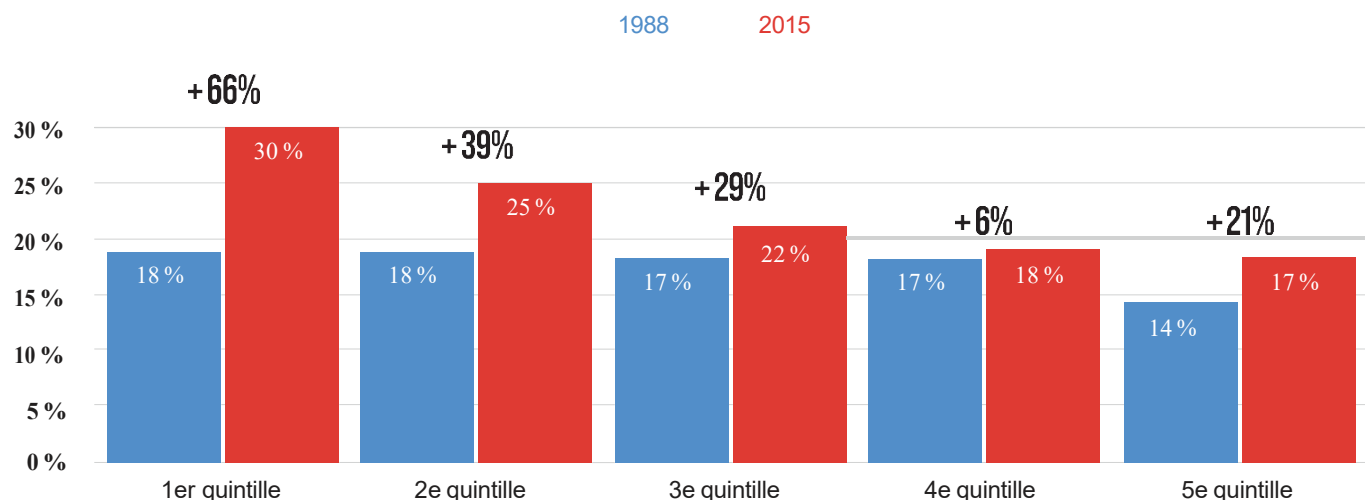
## Les ménages vulnérables, principales victimes de la crise du logement accessible

Afin de limiter le coût du logement, les ménages vulnérables sont contraints de se rabattre sur des logements toujours plus petits, moins bien rénovés, dans les quartiers les moins prisés. A mesure que les prix s'accroissent, ils sont rejoints dans cette démarche par une proportion croissante de la population, ce qui engendre une demande toujours plus forte pour les biens de moindre qualité, dont le nombre stagne, et donc une

croissance des prix particulièrement importante sur les segments inférieurs du marché.

En termes de part du budget affecté au logement, c'est en effet sur les revenus les plus bas que l'impact est le plus visible (+ 66 % pour le premier quintile de revenus, + 39 % pour le deuxième quintile).

## Part des dépenses de logement dans le budget des ménages, selon le niveau de revenu (loyers + mensualités, hors eau, énergie, déchets et entretien)

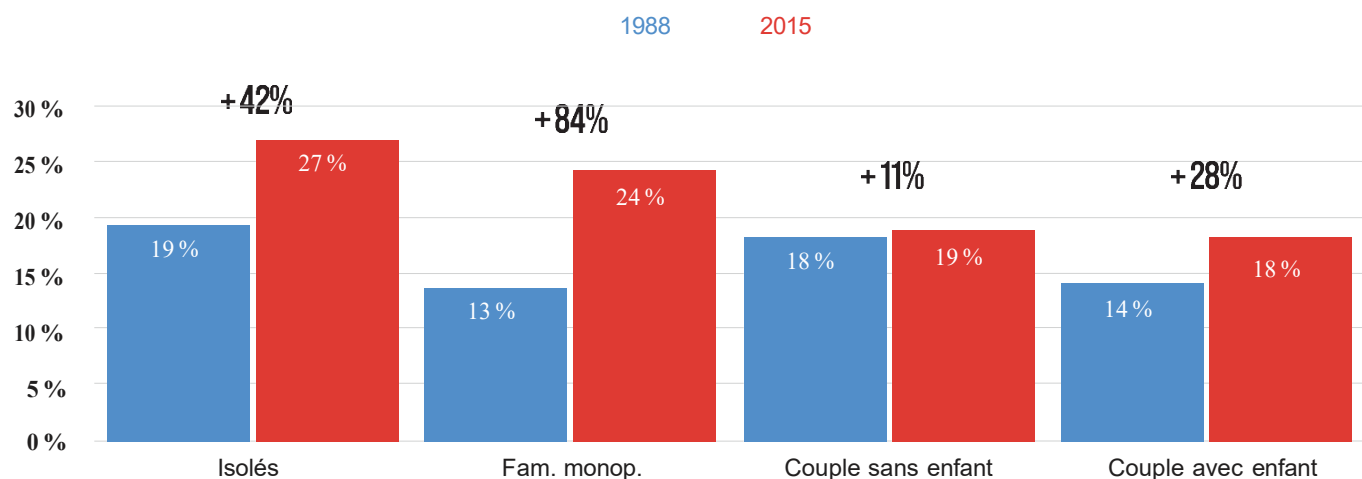


67. Cette exclusion semble toutefois aujourd'hui remise en cause par les autorités économiques : J. JONCKHEERE, « Intégration des coûts des logements dans la mesure de l'inflation : zoom sur la Belgique », Revue économique, juin 2022

Source schéma : Loyer moyen Belgique: Enquête sur le budget des ménages ; Loyer selon l'indice des prix à la consommation : Statbel

La croissance de la part du budget des ménages affectée au logement touche aussi plus intensément les **ménages isolés et les familles monoparentales**.

### Part des dépenses du logement dans le budget des ménages, selon le type de ménages (locataires et propriétaires confondus) - Evolution 1988/2015



Selon le Baromètre social 2020 de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, un tiers des Bruxellois et la

moitié des personnes en situation de risque de pauvreté doit consacrer plus de 40 % du revenu disponible pour se loger.

## La réponse des pouvoirs publics face à la crise du logement accessible

La plupart des actions prévues par le « Plan d'urgence pour le logement » du Gouvernement bruxellois sont positives. A titre d'exemple, la « socialisation » des logements communaux fait passer sous le régime du logement social ces logements actuellement loués dans un cadre privé, d'où une importante baisse de loyer pour plus de 5000 logements, compensée par une subvention régionale aux pouvoirs locaux bailleurs.

Toutefois, le chantier crucial, celui de la régulation des loyers et des prix du logement et de l'indexation des salaires et

**des allocations sociales sur les prix de l'immobilier, attend encore une mise en œuvre concrète.** La Région bruxelloise a certes mis en place une « Commission paritaire locative » habilitée à réduire les loyers jugés « abusifs », mais le dispositif est fondé sur une grille des loyers calculée sur base des seuls prix du marché actuellement pratiqués.

Dans ces conditions, et à moins d'une réforme plus ambitieuse de la régulation des loyers, il faut hélas s'attendre à une poursuite de la croissance des loyers et des prix.

# PRÉCARITÉ ÉNERGIQUE ET HYDRIQUE: LES MÉNAGES BRUXELLOIS FACE à L'EXPLOSION DES PRIX

La précarité énergétique correspond à « une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie »<sup>68</sup>.

La précarité hydrique peut être définie comme « une situation où la personne n'a pas accès à de l'eau en quantité suffisante ou de qualité adéquate pour subvenir

à ses besoins de base : hydratation, alimentation, hygiène corporelle et logement.<sup>69</sup> »

La précarité énergétique et hydrique s'expliquent principalement par des revenus insuffisants, des factures trop élevées et un mauvais état du logement.

## LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE AFFECTE PARTICULIÈREMENT LES BRUXELLOIS...

La précarité énergétique n'est pas un phénomène marginal. Elle touche un ménage sur cinq en Belgique et un ménage sur quatre à Bruxelles.

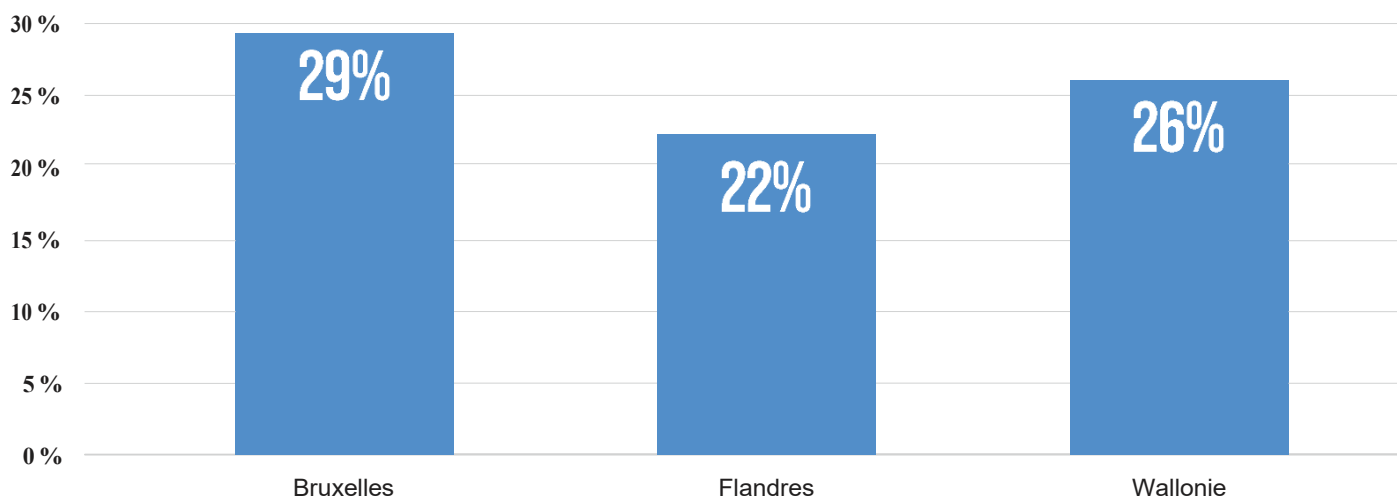
## 29% DES MÉNAGES BRUXELLOIS SONT VICTIMES DE PRÉCARITÉ ÉNERGIQUE

---

68. J. Coene et S. Meyers, Baromètre de la précarité énergétique et hydrique, Fondation Roi Baudouin, 2021

69. Ibidem

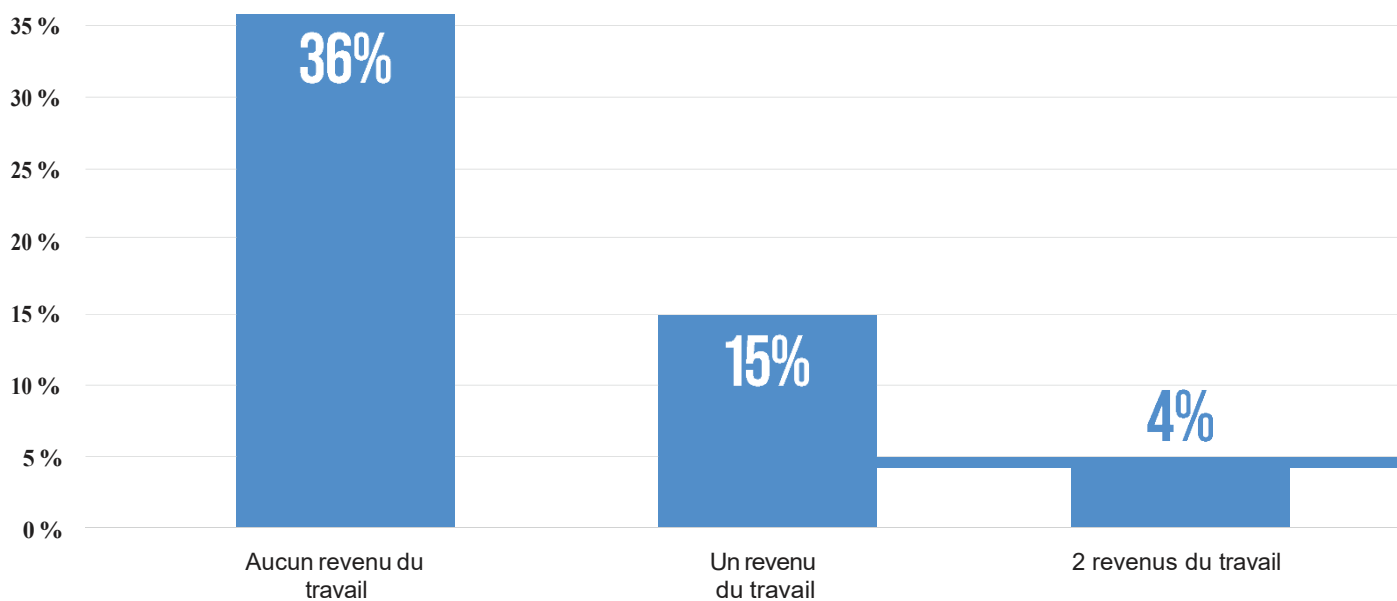
## Proportion de ménages touchés par la précarité énergétique selon la Région – 2019



### ... LES PERSONNES SANS REVENU DU TRAVAIL...

La précarité énergétique est évidemment en lien avec le niveau de revenu et le statut socio-professionnel : la privation totale ou partielle de travail est un facteur majeur de précarité énergétique.

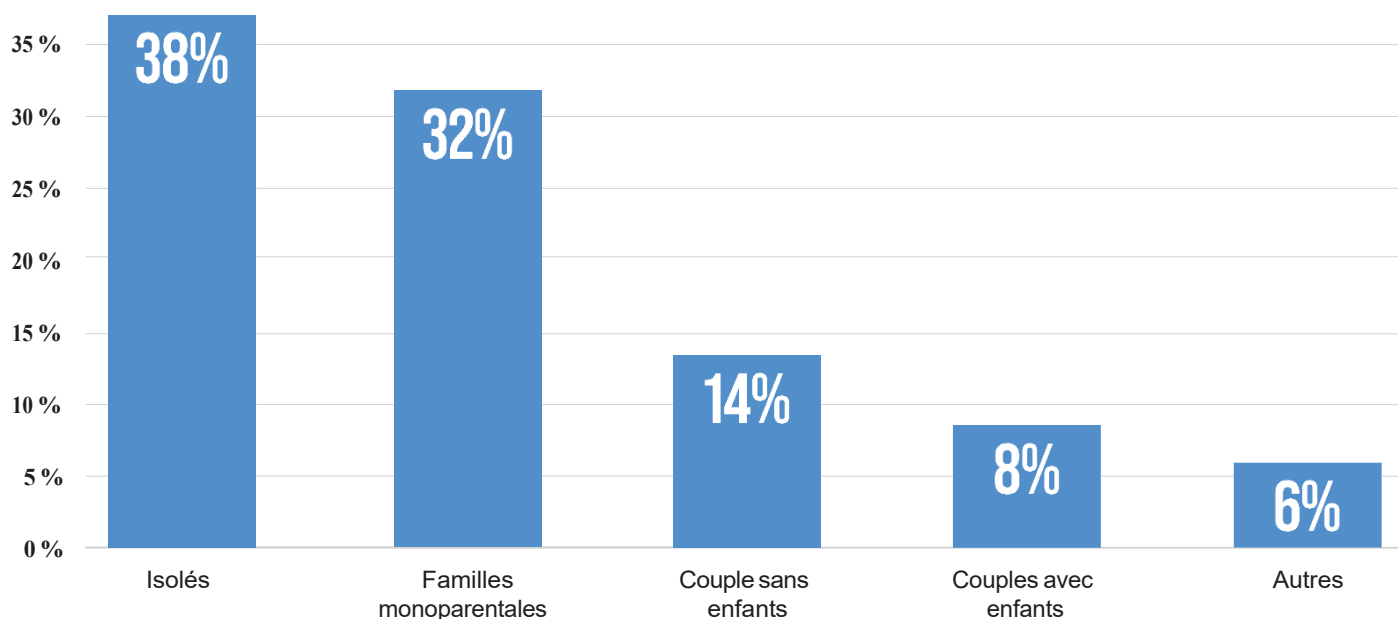
## Proportion de ménages touchés par la précarité énergétique selon la disponibilité de revenus du travail



### ... ET CERTAINS TYPES DE MÉNAGE

La précarité touche plus sévèrement certains types de ménages que d'autres, en particulier les isolés et les familles monoparentales.

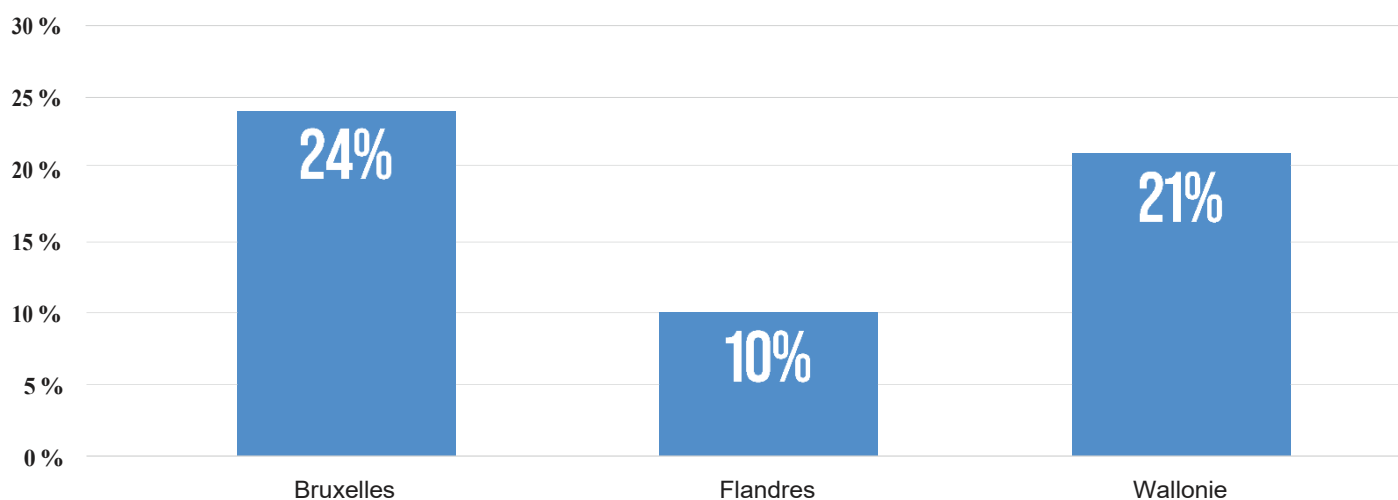
## Proportion de ménages touchés par la précarité énergétique selon le type de ménage



## LA PRÉCARITÉ HYDRIQUE EST LA PLUS ÉLEVÉE À BRUXELLES

C'est à Bruxelles que la précarité hydrique est la plus élevée :

## Proportion de ménages touchés par la précarité hydrique selon la Région



## ELLE TOUCHE PARTICULIÈREMENT CERTAINES CATÉGORIES DE LA POPULATION

En Belgique, Un tiers des familles monoparentales et un cinquième des isolés sont en précarité hydrique.

Les locataires (27,9% des ménages) sont les plus vulnérables à la précarité hydrique. Le chiffre monte à 37,2% pour les

locataires d'un logement social.

Notons enfin que La précarité hydrique touche également la « classe moyenne » : 15,5 % des ménages des 4e et 5e déciles de revenus sont en précarité hydrique<sup>70</sup>.

70. J. Coene et S. Meyers, Baromètre de la précarité énergétique et hydrique, Fondation Roi Baudouin, 2021

# UNE EXPLOSION DES COÛTS DE L'Énergie ET DU PRIX L'EAU AUX CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES...

Ces derniers mois, les coûts énergétiques ont explosé. Entre 2019 et 2022, les prix de l'énergie ont triplé, voire quadruplé. Et cette hausse risque de se poursuivre à l'avenir.

Le changement climatique, le contexte géopolitique et la guerre en Ukraine, l'abandon progressif des combustibles fossiles, les taxes élevées sur l'énergie, l'augmentation de la demande et une offre en énergie (actuellement) limitée forment un cocktail dangereux, susceptible de pousser une grande partie de la population dans la précarité énergétique.

En ce qui concerne les prix de l'eau, ils ont augmenté de près de 15% en 2022 à Bruxelles<sup>71</sup>.

Sur les dix dernières années, le prix de l'eau a augmenté plus rapidement que l'indice des prix à la consommation. Entre 2005 et 2017, la facture moyenne d'eau a augmenté de 103 % en Flandre, de 83 % en Wallonie et de 56 % à Bruxelles.

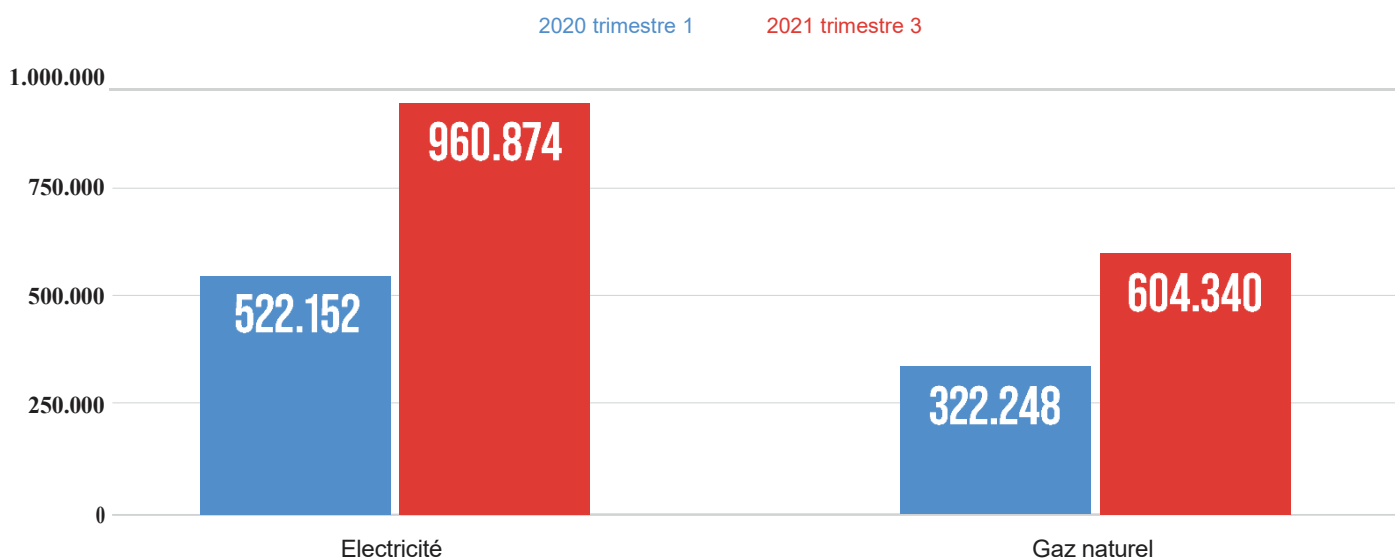
Les mesures politiques prises actuellement pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages (baisse de la TVA, chèque énergie, extension des tarifs sociaux...), certes indispensables, sont loin d'être suffisantes face à une telle situation.

## LES TARIFS SOCIAUX DE L'Énergie, UN SOUTIEN IMPORTANT MAIS PAS POUR TOUS LES MÉNAGES

L'augmentation des factures énergétiques pour les ménages est tempérée en Belgique par un « tarif social », soit un prix de l'énergie avantageux fixé par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) pour l'ensemble du pays. Ce tarif est octroyé si certaines conditions sont remplies : être bénéficiaire d'un revenu d'intégration ou d'autres allocations minimales<sup>72</sup>.

Le champ d'application du tarif social a été récemment élargi de façon temporaire à l'ensemble des bénéficiaires de l'intervention majorée, soit à toute personne dont les revenus n'excède pas 19.957 €, augmenté de 3.694 € par personne composant le ménage.

### Bénéficiaires du tarif social

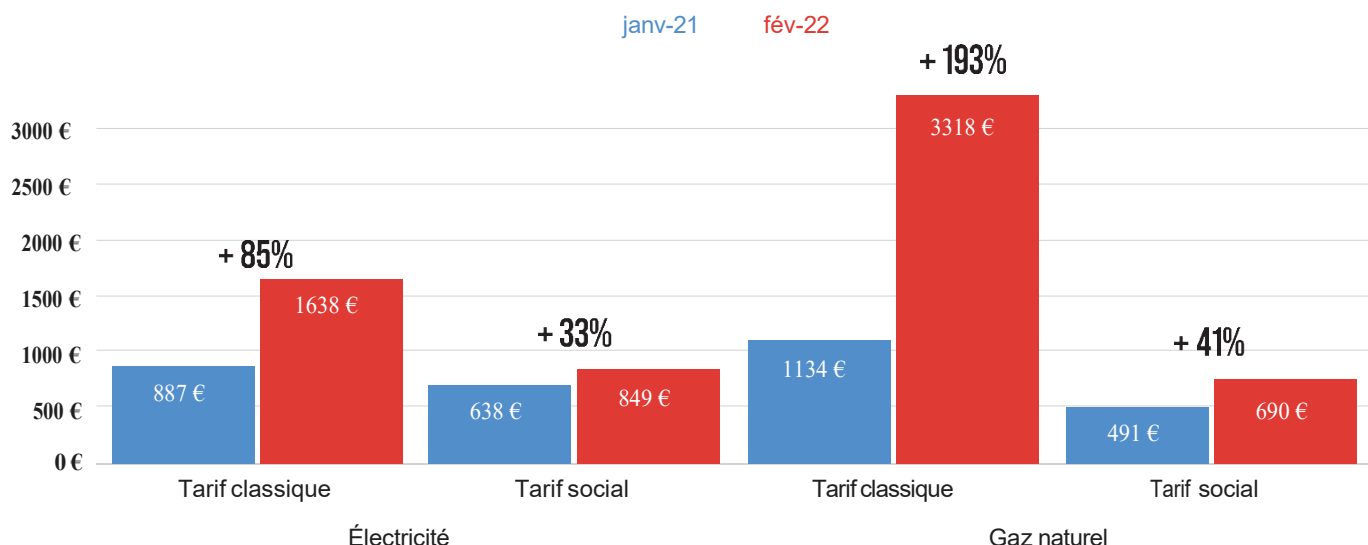


La réduction de la facture n'est pas anodine :

71. J. Coene et S. Meyers, Baromètre de la précarité énergétique et hydrique, Fondation Roi Baudouin, 2021

72. SPF Economie, Tarif social pour l'électricité et/ou le gaz naturel

## Facture moyenne pour une famille moyenne janvier 2021 et 2022



Les chiffres de la précarité énergétique sont calculés en tenant compte du tarif social. Ceci implique que cette précarité énergétique serait encore (beaucoup) plus élevée si ce tarif

social n'existait pas, mais également que ce dispositif ne parvient pas, à lui seul, à résorber la précarité énergétique dans son ensemble, loin s'en faut.

## SANTÉ : DES SOINS TOUJOURS PLUS SOUVENT REPORTÉS

### TOUJOURS PLUS D'INÉGALITÉS DANS L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ EN FONCTION DE LA RICHESSE

Toutefois, la capacité des ménages à faire face à leurs besoins de santé reste corrélée à leur niveau socio-économique. A Bruxelles, les « enfants qui naissent dans un ménage sans revenu du travail courent 3 fois plus de risques d'être mort-nés et plus de deux fois plus de risque de décéder dans la première

La sécurité sociale joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté et des inégalités dans notre pays : sans transferts sociaux, le taux de pauvreté s'élèverait en Belgique à 42 % au lieu de 17 %. Elle assure également un accès préservé aux soins de santé<sup>73</sup>.

année de vie que ceux qui naissent dans une famille disposant de deux revenus »<sup>74</sup>.

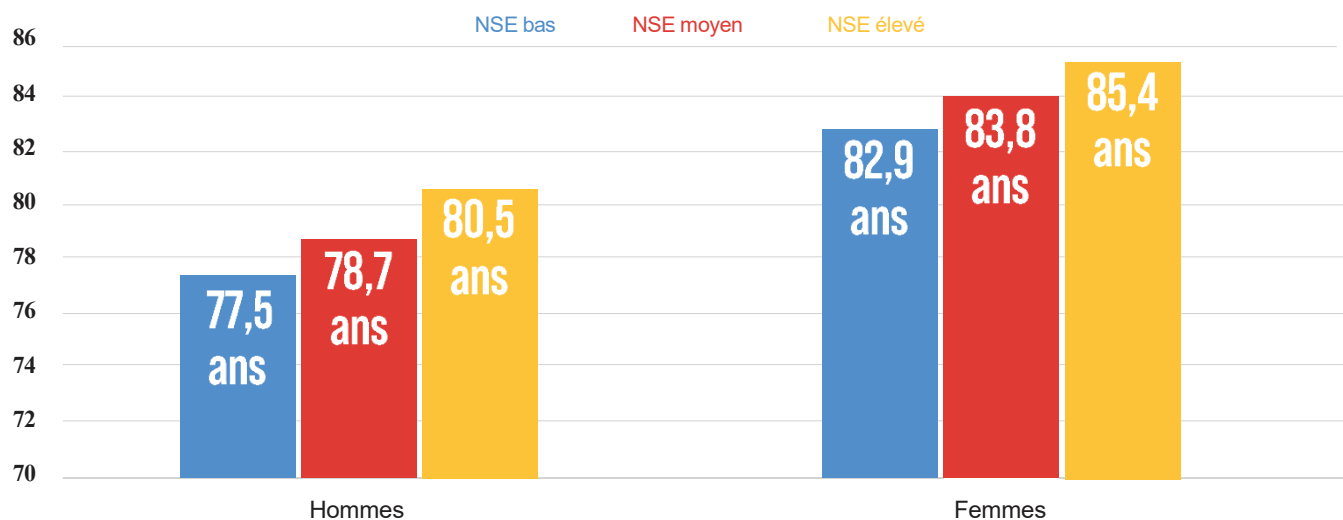
En fonction du niveau de richesse moyen de la commune bruxelloise de résidence, l'espérance de vie moyenne diffère de 2,5 ans pour une femme à 3 ans pour un homme<sup>75</sup>.

73. Source Statbel ; chiffres 2018 ; [www.statbel.fgov.be](http://www.statbel.fgov.be), consulté le 04/02/2022

74. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Baromètre social 2020, p. 94

75. Idem

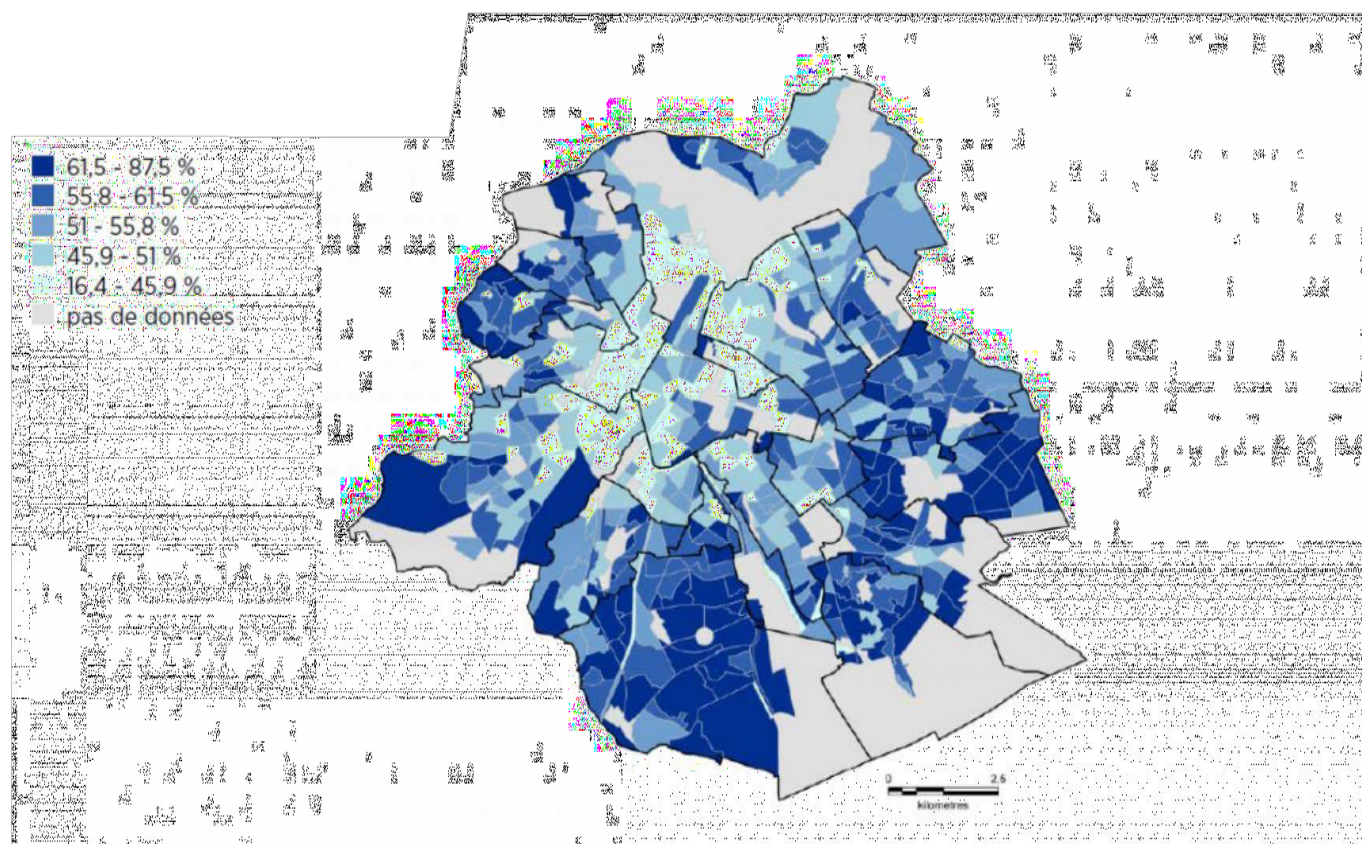
## Espérance de vie à la naissance par niveau socioéconomique (NSE) et par sexe – Bruxelles – 2013-2017



Le sentiment subjectif de mauvaise santé croît avec la pauvreté : il est en moyenne de 22 %, mais supérieur à 40 % parmi les personnes faiblement qualifiées<sup>76</sup>.

Les soins préventifs sont également déterminés par le niveau socio-économique et les inégalités spatiales. C'est par exemple le cas de la mammographie.

## Pourcentage de femmes de 50-69 ans ayant effectué une mammographie par secteur statistique - 2017



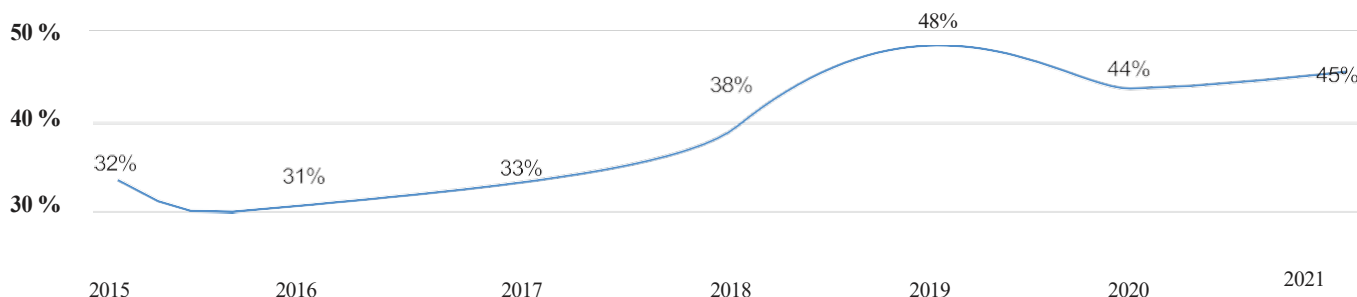
76. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2020). Baromètre social 2020, p. 91

## LE REPORT DE SOINS DE SANTÉ POUR RAISONS FINANCIÈRES EN FORTE AUGMENTATION

Les inégalités en matière de soins de santé se manifestent en particulier sous la forme de report de soins de santé. Reporter, voire se priver de soins essentiels a tendance à devenir une variable d'ajustement budgétaire pour de plus en plus de ménages : d'après l'enquête Solidaris, en 2019, près

d'une personne sur deux nécessitant des soins en Fédération Wallonie-Bruxelles a dû se résoudre à reporter au moins un soin pour raisons financières, un chiffre en augmentation constante depuis plusieurs années.

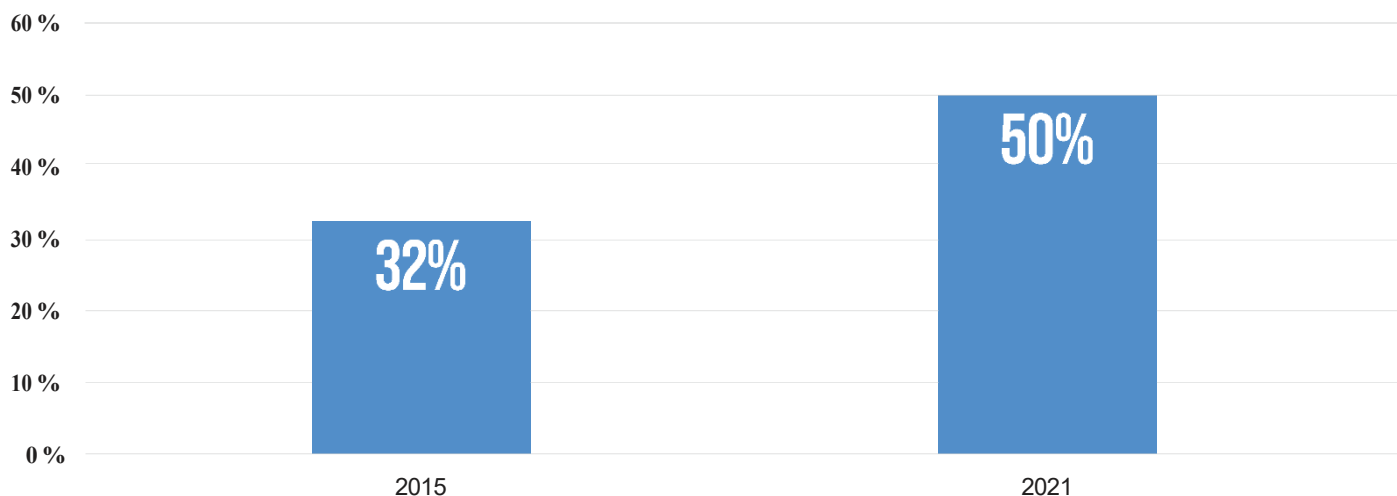
### Part de la population ayant reporté au moins un soin en Fédération Wallonie Bruxelles



Élément particulièrement inquiétant : si les classes moyennes avaient jusqu'à présent tendance à être préservées, elles sont ces dernières années de plus en plus touchées par le phénomène. Selon l'enquête Solidaris sur le report de soins

de santé<sup>77</sup>, les groupes sociaux intermédiaires<sup>78</sup> (3 à 6 sur 8 groupes) voient la proportion de ménages reportant un soin par an passer de 32 % à 50 %.

## Evolution du report d'au moins un soin par groupe social depuis 2015



Le type de soins de santé les plus reportés montre que le report est généré par une contrainte budgétaire de plus en plus forte : les soins dentaires et de santé mentale, mal ou pas remboursés, et les soins de médecine spécialisée, sujets à des suppléments d'honoraires, sont ceux qui connaissent des taux de report les plus élevés.

De manière générale, si le report de soin a tendance à se généraliser, il continue toutefois à toucher plus durement les catégories les plus précaires. Les familles monoparentales<sup>79</sup>

paient par exemple un lourd tribut en matière de santé : plus de 2/3 d'entre elles ont en effet dû renoncer à au moins un soin essentiel en 2021. Mais ce sont toutefois les personnes en incapacité de travail qui sont les plus touchées : paradoxalement, alors que les mesures gouvernementales pour remettre ceux-ci sur le chemin du travail se font de plus en plus pressantes, près de **3 travailleurs sur 4** en incapacité de travail ont dû reporter un soin par manque d'argent au cours de l'année 2021.

77. Solidaris, Renoncement aux soins de santé pour des raisons financières 2021, 2022

78. Les groupes sociaux sont calculés sur base de la structure du ménage, de la profession et du niveau d'étude. Chaque groupe social divise la population de manière équivalente. Donc, le GS1-2 (niveau social le plus élevé) représente 25% de la population tout comme chacun des trois autres groupes.

79. Et par extension les femmes, car elles composent majoritairement les familles monoparentales dans notre Région.

# UNE FRACTURE NUMÉRIQUE CROISSANTE DANS UN MONDE TOUJOURS PLUS CONNECTÉ

La fracture numérique désigne « le fossé séparant les personnes qui bénéficient de l'accès à l'information numérique et celles qui demeurent privées des contenus et services que ces technologies peuvent rendre »<sup>80</sup>.

La fracture numérique ne date pas de la crise sanitaire, mais la possibilité d'accéder aux ressources numériques a considérablement gagné en importance suite au basculement massif vers la numérisation d'une série de services, commerciaux mais aussi publics.

## INÉGALITÉS SOCIALES ET FRACTURE NUMÉRIQUE

Comme dans de nombreux autres domaines sociaux, **le niveau socio-économique joue un rôle déterminant** dans la capacité à recourir aux outils numériques. Les personnes aux revenus moins élevés ou au niveau d'éducation faible, les plus de 55 ans, les travailleurs sans emplois et les inactifs sont moins bien connectés<sup>81</sup>. Ils ont subi avec davantage d'intensité les conséquences de la fermeture d'une série de services. Actiris, par exemple, constatait en 2020 une diminution de près d'un quart des inscriptions chez les chercheurs d'emplois émergeant au CPAS<sup>82</sup>.

La fracture numérique n'est pas qu'une question de « précarité numérique », c'est-à-dire d'accès au matériel informatique. A cette première forme de fracture numérique, dite de premier degré, s'ajoutent en effet une inégalité face aux compétences numériques – fracture numérique de deuxième degré – et une inégalité face au recours aux différents services (administration, banque, santé, commerce) – fracture numérique de troisième degré.

Ces fractures numériques multiformes n'épargnent pas la Belgique.

## 25% DES MÉNAGES BRUXELLOIS GAGNANT MOINS DE 1200 € NE SONT PAS CONNECTÉS À INTERNET

---

80. P. BROTCORNE et G. VALENDUC, « Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet. Comment réduire ces inégalités ? », Les Cahiers du numérique, 2009/1 (Vol. 5), p. 45-68.

81. I. MARIËN et P. BROTCORNE, Baromètre de l'Inclusion Numérique, Fondation Roi Baudouin, 2020

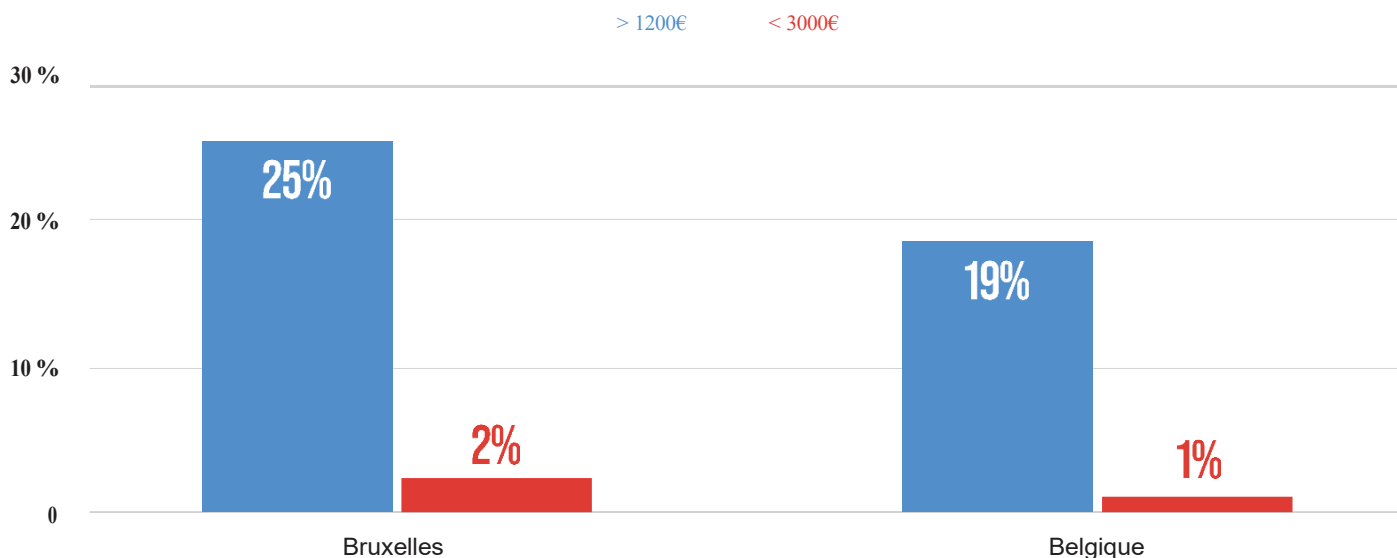
82. P. DEGLUME, « Grégor Chapelle (Actiris): «Nous perdons les chercheurs d'emplois les plus fragiles» », L'Echo, 17 septembre 2020

## INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Un rapport récent classe la **Belgique comme le pays le plus inégalitaire parmi ses voisins en terme d'accès à Internet**<sup>83</sup> : le taux de connexion à internet des ménages modestes (le

premier quartile de revenu) est parmi les plus bas d'Europe. C'est aussi le pays où les écarts de connexion selon le revenu sont les plus grands.

### Taux de non connexion à internet selon le niveau de revenu - 2020



Le niveau des prix observés en Belgique n'est certainement pas étranger à cela : à service équivalent, les prix pratiqués en Belgique se classent généralement parmi les plus chers en comparaison avec ses cinq pays voisins<sup>84</sup>.

## INÉGALITÉS LIÉES AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Contrairement à l'écriture ou à la lecture, la **maitrise des outils numériques doit être continuellement mise à jour** pour ne pas devenir obsolète. Cette obsolescence crée un

**stress d'exclusion professionnel supplémentaire pour les travailleurs** : un Belge sur dix déclare s'inquiéter pour son emploi car il n'arrive plus à suivre l'évolution numérique<sup>85</sup>.

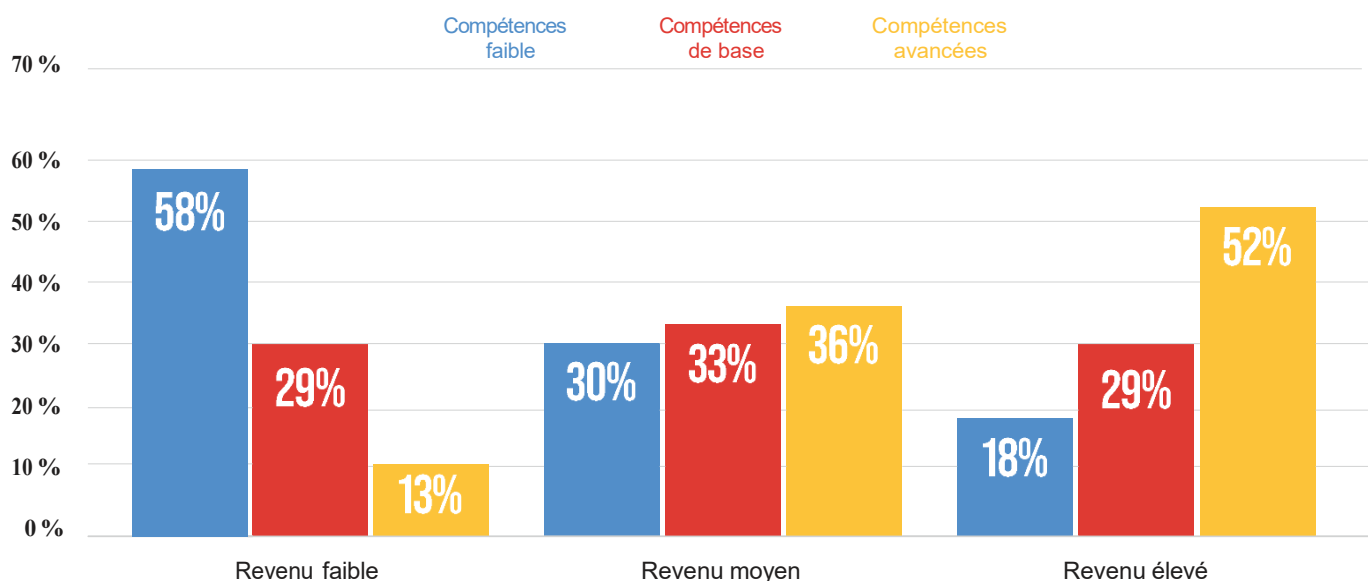
83. I. MARIËN et P. BROTCORNE, Baromètre de l'Inclusion Numérique, Fondation Roi Baudouin, 2020

84. Royaume-Uni, Allemagne, France, Pays-Bas, Luxembourg ; source : Institut Belge des Services Postaux et des Télécommunications, Etude comparative des prix des services télécoms en Belgique et dans les pays voisins (tarifs de novembre 2021)

85. Enquête Stepstone-KUL, 2021

Source schéma : I. MARIËN et P. BROTCORNE, Baromètre de l'Inclusion Numérique, Fondation Roi Baudouin, 2020

## Compétences numérique selon le niveau de revenu – 2019



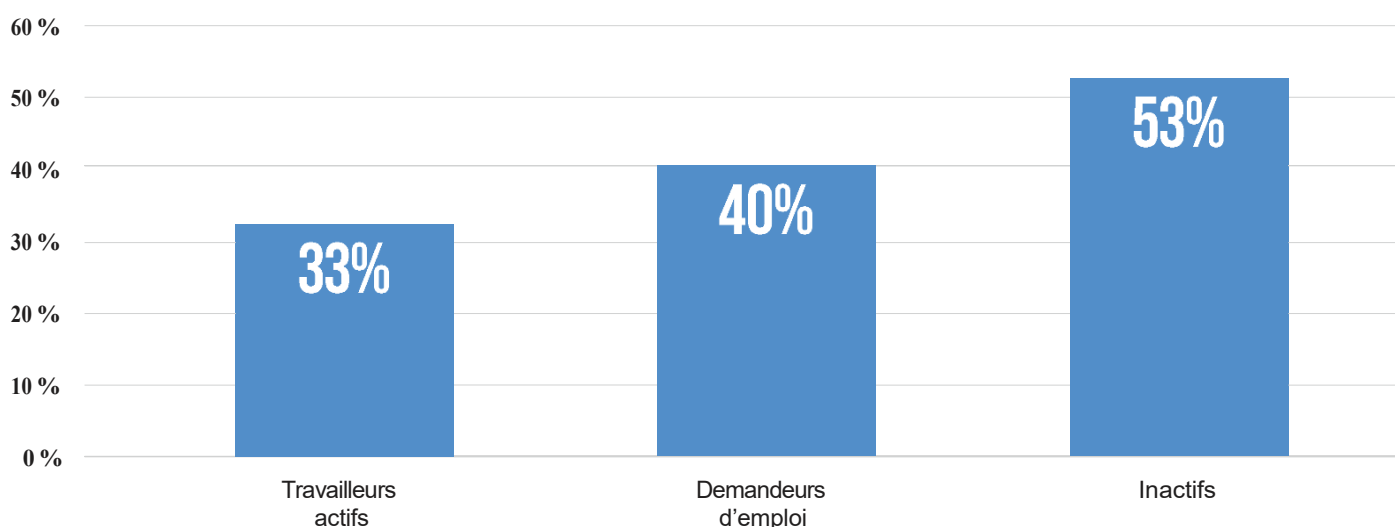
Les demandeurs d'emploi ne sont pas épargnés : en 2019, **38 % des demandeurs d'emploi n'avaient jamais effectué une démarche d'emploi en ligne**, une situation particulièrement excluante sachant que la majorité des offres d'emploi s'y trouvent.<sup>86</sup>

## INÉGALITÉS LIÉES À L'UTILISATION DE SERVICES ESSENTIELS

Les personnes les moins favorisées sur le plan socio-économique ont tendance à moins utiliser des services

essentiels en ligne<sup>87</sup>. Pour ces victimes de l'exclusion numérique, le maintien de permanences physiques reste essentiel.

## Proportion d'internautes n'ayant pas utilisé internet pour envoyer des formulaires nécessaires aux pouvoirs publics



86. Baromètre de l'Inclusion Numérique, op. cit., p.42

87. Baromètre de l'Inclusion Numérique, op. cit., p.33

Source schéma : I. MARIËN et P. BROTCORNE, Baromètre de l'Inclusion Numérique, Fondation Roi Baudouin, 2020

## LES FEMMES BRUXELLOISES PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES

A Bruxelles, la vulnérabilité numérique touche davantage les femmes. En 2019, il y a **deux fois plus de femmes que d'hommes non-connectés à Bruxelles**, avec un écart de genre qui a tendance à s'accroître : si le nombre de non-connectés a baissé dans les trois régions du pays entre 2016 et 2019, le nombre de non-utilisatrices bruxelloises a lui légèrement augmenté durant la période.<sup>88</sup>

## LES JEUNES ÉGALEMENT FRAPPÉS PAR LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Contrairement à une idée reçue, les plus jeunes ne sont pas immunisés contre l'exclusion numérique. S'ils possèdent généralement plus de connaissances pratiques que leurs aînés, leur utilisation d'internet serait par contre moins structurée. Ils font face à des **défis particuliers, moins subis par les publics plus âgés : fake news, cyberharcèlement, difficulté à évoluer sur les plateformes d'apprentissage** sélectionnés par leur école.<sup>89</sup>

# L'ENVIRONNEMENT BRUXELLOIS N'EST PAS LE MÊME POUR TOUS

Le principal défi pour la région bruxelloise sera d'atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés par les Accords de Paris (2016).

Les **sources principales de gaz à effets de serre** dans notre région sont le chauffage du bâti (55% des émissions directes) et le transport routier (27%)<sup>90</sup>. L'efficacité énergétique des bâtiments et la réduction du trafic routier constituent donc les

deux leviers prioritaires pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Il ne faut cependant pas oublier que d'autres paramètres environnementaux influencent à court, moyen et long terme le bien-être de la population bruxelloise. Les prochaines lignes seront l'occasion de détailler quelques-uns des défis qui attendent les autorités régionales dans les prochaines années.

## L'INÉGALITÉ DEVANT LES POLLUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Si on parle souvent de son impact sur le réchauffement climatique, la pollution atmosphérique met aussi en danger la santé physique et mentale des individus : en 2019, elle a d'ailleurs été à l'origine de près de 307.000 décès prématurés en Europe<sup>91</sup>. Elle est aussi responsable de maladies respiratoires, de troubles cardiaques et de cancers.

Bruxelles, métropole européenne, n'échappe pas au phénomène même si – point positif – la qualité de l'air s'y est améliorée ces dernières années.

Si tous les habitants de Bruxelles sont exposés à la pollution

tout au long de leur vie, les Bruxellois ne sont pas égaux devant le niveau d'exposition à la pollution. Les caractéristiques du bâti des quartiers centraux - densité, voiries réduites, constructions hautes - font que les populations de ces zones (souvent des ménages appauvris) sont davantage exposées. L'étude CurieuzenAir, dont les résultats ont été publiés en mars 2022, confirme d'ailleurs ce lien entre exposition à la pollution atmosphérique et niveau de vie. Avec un paradoxe de taille : les bruxellois les plus défavorisés respirent un air plus pollué alors que ce sont eux qui possèdent le moins de véhicules par ménage.

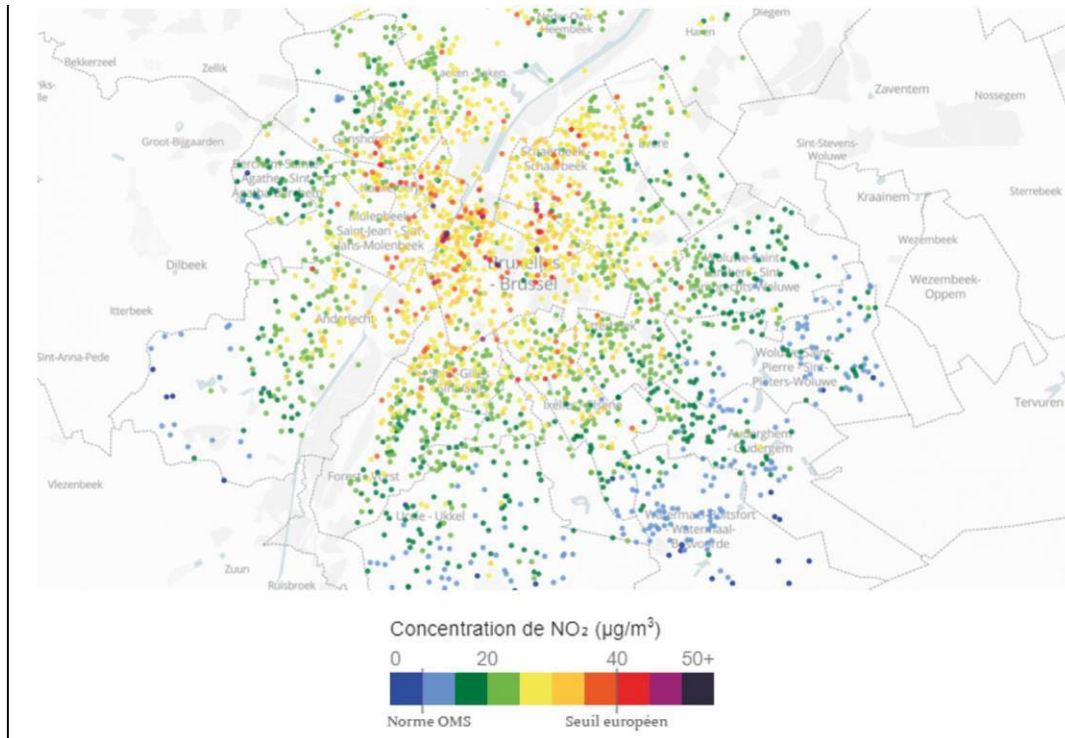
88. Baromètre de l'Inclusion Numérique, op. cit., p.26

89. Baromètre de l'Inclusion Numérique, op. cit., p.45

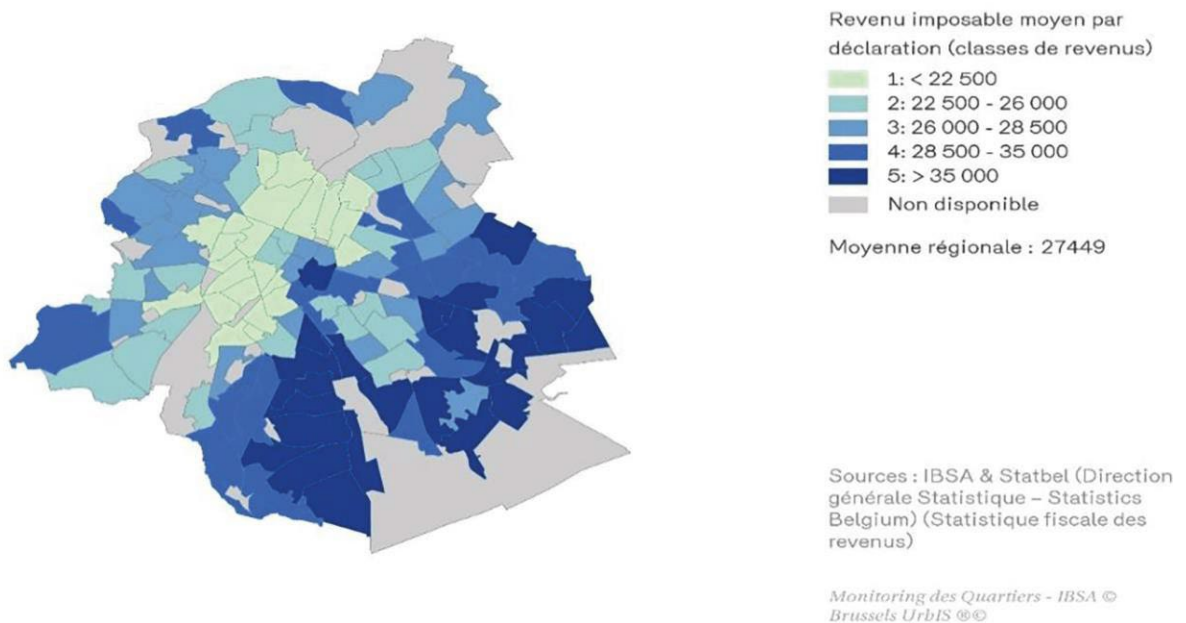
90. Inventaire des émissions, Bruxelles Environnement, 2017.

91. Inventaire des émissions, Bruxelles Environnement, 2017.

## Concentration de dioxyde d'azote à Bruxelles (2022)



## Revenu imposable moyen par déclaration (classes de revenus) 2015 (€)



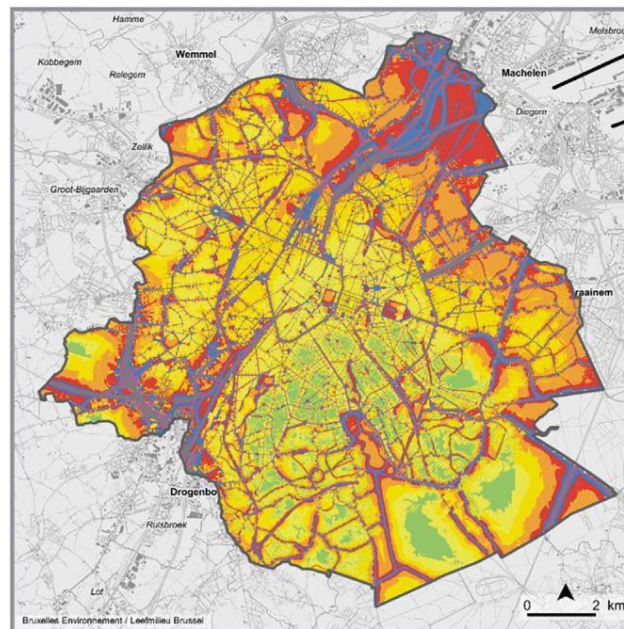
Source schéma : - F. Lauriks, D. Jacobs and F. J. R. Meysman (2022) "CurieuzenAir: Data collection, data analysis and results", University of Antwerp, p. 31

## POLLUTION SONORE

La pollution atmosphérique n'est pas la seule forme de pollution. La **pollution sonore** est un des éléments sur lesquels nous sommes particulièrement attentifs sur les lieux de travail. On parle beaucoup moins des **effets du bruit environnemental sur la qualité de vie**, pourtant **deuxième facteur de risque environnemental** à l'échelle européenne pour la santé des populations<sup>92</sup>.

La proportion de Bruxellois susceptibles d'être touchés par la pollution sonore est considérable : « le sommeil de plus de trois quarts des bruxellois (81%) est susceptible d'être perturbé par des niveaux de bruit excédant 45 dB »<sup>93</sup> et « environ un tiers (35% des habitants bruxellois sont potentiellement exposés à des niveaux de bruit routier au-delà de 65 dB »<sup>94</sup>

### Cartographie du bruit multi-exposition en Région de Bruxelles-Capitale



#### Niveau moyen annuel / Gemiddeld jaarniveau

Selon l'indicateur - Volgens indicator Lden (Day / Evening / Night)

Lden	
< 45 dB(A)	Très calme / Heel Stil
45 - 50 dB(A)	
50 - 55 dB(A)	Calme / Stil
55 - 60 dB(A)	
60 - 65 dB(A)	Bruyant / Lawaaiig
65 - 70 dB(A)	
70 - 75 dB(A)	Très bruyant / Heel lawaaiig
≥ 75 dB(A)	

Multi-exposition = bruit des transports routiers, ferroviaires et aériens  
Multi- blootstelling = geluid van het vervoer over de weg, vervoer per spoor en luchtvervoer

## STRESS THERMIQUE

Le « stress thermique » consiste en une exposition à des « températures différentes de la gamme thermique préférentielle et qui peuvent conduire à une perturbation de la physiologie de l'organisme »<sup>95</sup>. L'augmentation moyenne des températures liée au réchauffement climatique expose les individus à un risque plus fréquent et plus intense de stress thermique, notamment dans les grandes villes comme Bruxelles

Certaines catégories de population sont plus sensibles au stress thermique : enfants, personnes âgées et aux niveaux de revenus faibles. D'autre part, des caractéristiques de l'environnement

urbain, comme la densité de population et le caractère des bâtiments urbains diminuent dans certains quartiers l'évacuation de la chaleur, renforçant de fait l'impact des vagues de chaleur.

A Bruxelles, les zones centrales rassemblent ces caractéristiques : elles sont exposées à un stress thermique plus élevé alors qu'elles abritent des populations plus sensibles à ce risque<sup>96</sup>. Un risque confirmé par des études qui montrent à partir de modélisations la présence d'un îlot de chaleur de 2,5°C dans le centre de Bruxelles pour la température minimale (nocturne)<sup>97</sup>.

---

92. O. HANNINEN et al. « Environmental burden of disease in Europe : assessing nine risk factors in six countries ». *Env. Health Perspect.*, Mai 2014 ;122(5) : 439-46.

93. Bruxelles-Environnement, L'environnement: état des lieux. (Multi-) Exposition au bruit des transports, février 2020.

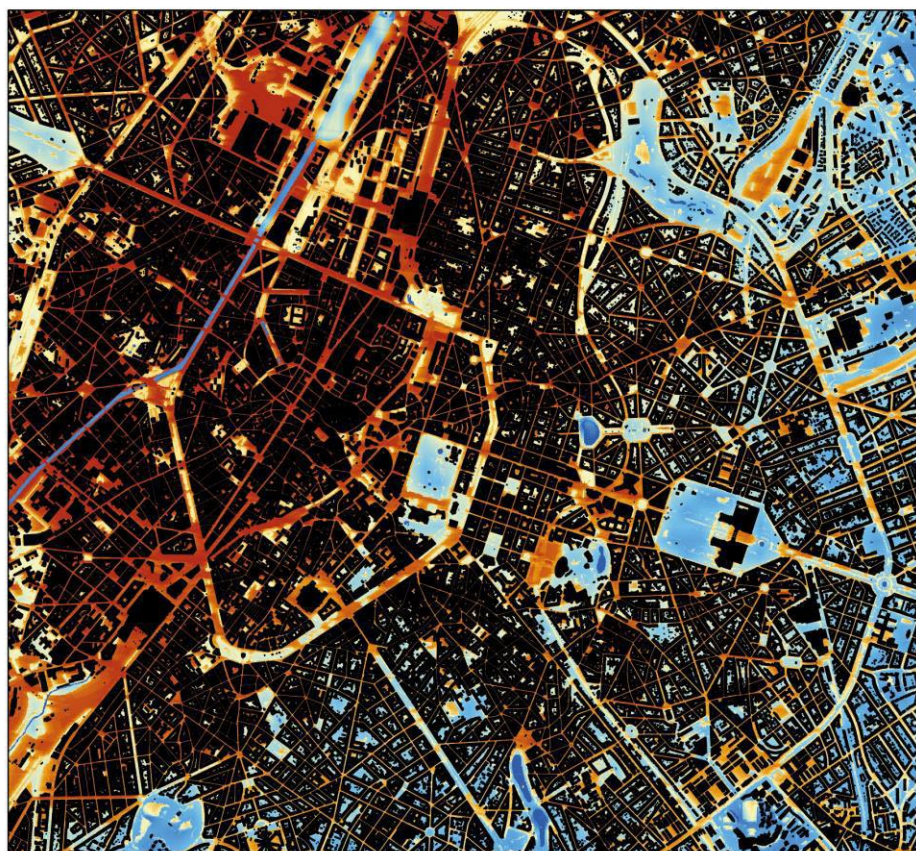
94. Idem

95. Wikipedia, Réponse adaptative et non adaptative au stress thermique.

96. Source : Ch. NOEL et al.. (2020). « Green & Quiet Brussels. Environmental injustice in outdoor air pollution », ID Policy brief . 2020/01.

97. R. HAMDJ, « Impact des changements climatiques dans les villes : Contraste en stress thermique urbain et rural, 2014

## Cartographie des îlots de fraîcheur dans la Région de Bruxelles-Capitale



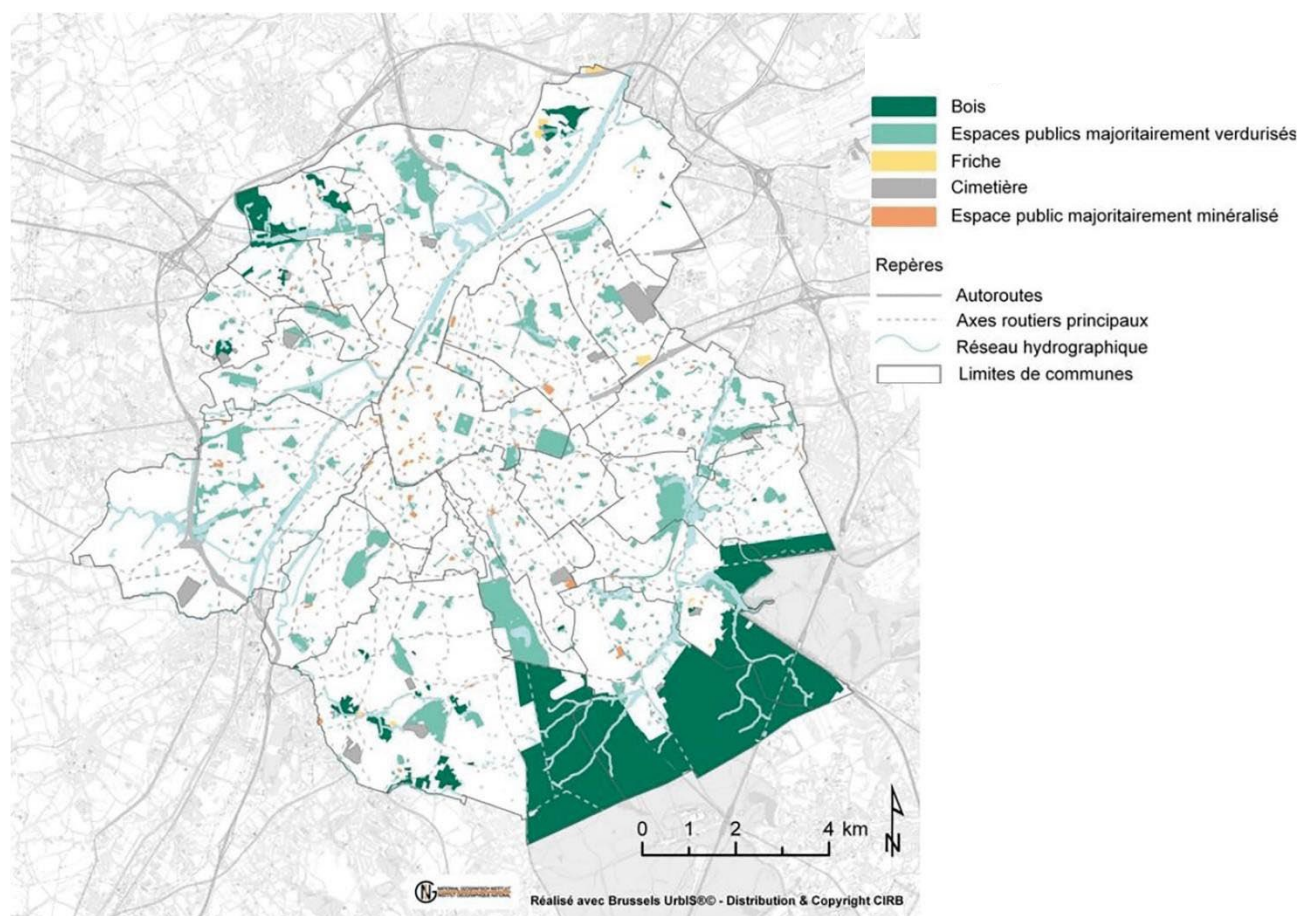
■ Zones les plus fraîches / Koelste zones  
↓  
■ Zones les plus chaudes / Warmste zones

### DES ESPACES VERTS TRÈS INÉGALEMENT RÉPARTIS

La présence d'espaces verts favorise la qualité de l'air, mais aussi la qualité de vie en général. Ces espaces accroissent en effet les possibilités d'activité physique, mais sont aussi bénéfiques pour la santé mentale globale. De nombreuses études montrent en effet un lien mesurable entre l'accès à un espace naturel et, par exemple, la fréquence des dépressions ou la consommation d'antidépresseurs.

Si Bruxelles compte 8000 hectares d'espaces verts (soit la moitié du territoire régional !), la distribution de ces espaces verts est malheureusement très inégale : les quartiers centraux et déshérités concentrent à peine 10 % de ces aires et sont bien plus mal lotis sur ce point que les communes périphériques. Certains espaces naturels tels que le domaine royal restent en outre inaccessibles au public.

## Typologie des espaces verts et récréatifs accessibles au public



Les politiques de végétalisation de l'espace public lancées dans de nombreuses communes bruxelloises (Ixelles, Saint-Gilles, etc.) devront viser à rétablir plus d'égalité dans l'accès à ces aires de verdure afin de créer un environnement urbain agréable

pour l'ensemble des populations. Cette végétalisation aura également un impact positif sur le risque de stress thermique qui pèse sur notre région.

### UNE VILLE PLUS VERTE, MAIS PLUS INÉGALE ?

La Région bruxelloise a engagé sa transition vers un meilleur accueil des mobilités douces et un bâti moins énergivore. Les différentes catégories sociales ne sont toutefois pas égales face à ces politiques.

Qu'on le veuille ou non, les mobilités douces restent en effet le privilège de catégories suréduquées et leur promotion peut être synonyme d'exclusion des catégories populaires<sup>98</sup>. De la même façon, les interdictions de circulation de certaines catégories de véhicules sur le territoire régional (la « low emission zone ») ont contraint les propriétaires de véhicules les plus anciens, en général moins riches, à remplacer ou à se passer de véhicules sans la moindre compensation des pouvoirs publics, même partielle.

La réduction de la vitesse à 30 km/h, adoptée sans la moindre

concertation, peut quant à elle affecter le travail des livreurs, toujours plus présents dans la distribution des biens et soumis à des injonctions contradictoires de rapidité d'un côté et de réduction de la vitesse de l'autre.

La question se posera aussi à terme du poids financier de la rénovation énergétique des bâtiments. Donnera-t-elle lieu à une augmentation de loyers par les bailleurs, et dès lors sera-t-elle supportée par les locataires ? Les propriétaires occupants pourront-ils compter sur des primes octroyées par la Région ou verront-ils leurs charges de logement exploser ?

A nos yeux, si les politiques de transition énergétique sont nécessaires, elles ne peuvent rester aveugles aux inégalités de revenu et de patrimoine extrêmement présentes au sein de la Région.

# QUE RETENIR DE CETTE TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE DE CE BAROMÈTRE SOCIO-ÉCONOMIQUE ?

**En raison de ces niveaux de pauvreté et de précarité, il est aujourd'hui devenu de plus en plus difficile pour de nombreux habitants bruxellois de vivre en Région bruxelloise dans de bonnes conditions.**

Bruxelles est confrontée depuis longtemps à **une crise de l'accès au logement**. De 2010 à 2020, le loyer moyen est passé de 440 à 803 € par mois, soit une augmentation de 83 %, alors que le revenu moyen d'un travailleur n'augmentait que de 29 % et de 9 % pour un travailleur sans emploi. Un Bruxellois sur trois doit consacrer plus de 40 % de son revenu disponible pour se loger. Un ménage bruxellois qui gagne entre 1500 et 2000 € par mois n'a accès qu'à 13 % du parc locatif total.

D'autres besoins fondamentaux sont désormais également compromis. A la crise du logement accessible vient en effet s'ajouter l'augmentation de la précarité énergétique et hydrique des ménages bruxellois dans un contexte de très forte augmentation des prix. La précarité énergétique touche un ménage sur quatre à Bruxelles (contre 1 sur 5 en Belgique). Elle affecte aussi plus sévèrement les isolés (38 %) et les familles monoparentales (32 %). C'est également à Bruxelles que la **précarité hydrique** est la plus répandue. Elle touche 24 % des ménages.

Les différences de niveau de revenu se répercutent également **sur la santé** des travailleurs. En 2021, près d'une personne sur deux (45 %) a reporté au moins un soin en Fédération Wallonie-Bruxelles pour raison financière. Les plus touchés sont les familles monoparentales (deux familles sur trois) et les personnes en incapacité de travail (trois personnes sur quatre !).

---